

HA BILLEMENT
CUI RS
TEX TILES

C.F.D.T.

HA-CUI-TEX N° 288 - Octobre 1975

SOMMAIRE

★ EDITORIAL

Opération CHLOROFORME.

★ VIE FEDERALE

Nos professions dans l'Action dès la rentrée.

★ LA GARANTIE DE RESSOURCE A 90 %

Après 1 an d'application, c'est l'heure du bilan.

★ PORTUGAL 1975

Information syndicale recueillie sur place par une délégation de la Fédération des Banques en juillet dernier.

★ DES POINTS DE REPÈRE POUR UNE PRÉPARATION COLLECTIVE

Une nécessité pour chaque Section et Syndicat.

★ EXPÉRIENCE DE RECRUTEMENT ET ORGANISATION D'UNE SECTION

C'est la section CFDT CANSELIER (Chaussure) qui explique différentes étapes dans la prise en charge de la syndicalisation.

★ BAREME TEXTILE

Au 1^{er} octobre 1975.

TELE C.F.D.T.

TELE C.F.D.T.

LA TELE... telle que nous la voudrions
● Tous à l'écoute le vendredi 24 octobre à 19 h 40 sur la
3^e Chaîne :
C'est la « Tribune Libre » de la CFDT.

Au programme :

- 1^o) Débat avec 4 ou 5 ouvrières de la CIP qui occupent activement leur entreprise depuis juillet. Seront ainsi présents les thèmes des femmes, de l'emploi, de l'action.
- 2^o) Jacques CHEREQUE, de la Fédération de la Métallurgie, membre du Bureau National CFDT, restituera leur situation dans le contexte plus général imposé à tous les Travailleurs.
- 3^o) Une partie pratique, liée au thème dominant de l'emploi (défense et organisation des chômeurs) sera présentée par Louis BODIN (ancien permanent de la fédération HA-CUI-TEX, actuellement au secteur Emploi Confédéral.

Faisons connaître cette émission aux travailleurs, détournons-les de l'information bourgeoise pour les orienter vers celle qui prend en compte et répond aux problèmes des travailleurs.

HA-CUI-TEX

→ aux syndicats et sections

1^{er} SEPTEMBRE : SPECIAL INTER-BRANCHES

- La situation ne peut pas attendre.
- Communiqué HA-CUI-TEX : Non aux licenciements.
- Communiqué commun CFDT-CGT.

5 SEPTEMBRE : BULLETIN SNIC

- A propos d'une conférence de presse dans le Nord.
- L'Emploi - Les salaires.
- Le Congrès de l'UCC.

10 SEPTEMBRE : SPECIAL CUIRS

- Bilan du 1^{er} semestre.
- Situation générale de rentrée.
- Conserver les emplois, augmenter les salaires.

15 SEPTEMBRE : SPECIAL INTER-BRANCHES

- Prendre notre place dans la relance syndicale.
- Appel CFDT-CGT HA-CUI-TEX pour le 23 septembre.
- La situation au Portugal nous concerne.

16 SEPTEMBRE : SPECIAL HABILLEMENT

- Tous ensemble dans l'Action.
- Notre plan revendicatif.
- Une prochaine échéance pour les salaires, qu'il nous faut préparer.
- Session branche Habillement.

17 SEPTEMBRE : SPECIAL TEXTILES NATURELS

- Développer l'action pour l'Amélioration du Pouvoir d'Achat.
- Compte rendu de la réunion paritaire du 12 septembre.
- Conseil de branche des 5 et 6 septembre.

18 SEPTEMBRE : SPECIAL TANNERIE MEGISSERIE

- Compte rendu de la commission paritaire.
- Avenant Salaires applicable au 1^{er} octobre 1975.

26 SEPTEMBRE : SPECIAL INTER-BRANCHES

- Action revendicative.
- Préparation du 3^e Comité National HA-CUI-TEX.

26 SEPTEMBRE : SPECIAL TEXTILES NATURELS

- Commission paritaire Salaires du 25 septembre.
- Position CFDT et consignes.
- Propositions patronales et barème garanti au 1-10-75.

UNE RÉPONSE... mais laquelle ?

PRÉSIDENCE
DE LA
RÉPUBLIQUE

Paris, le 17 SEP. 1975

101589

Monsieur,

Votre lettre est bien parvenue à M. le Président de la République.

C'est avec beaucoup d'attention qu'il a pris connaissance des éléments que vous lui avez adressés et notamment de vos observations sur les conditions dans lesquelles la mensualisation était réalisée.

Il m'a chargé de transmettre votre lettre à M. Lionel STOLERU, chargé d'étudier le problème de la revalorisation du travail manuel ainsi qu'à M. DURAFOUR, Ministre du Travail.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Olivier FOUCET

Olivier FOUCET.
Conseiller Technique.

Monsieur Roger TOUTAIN
Secrétaire Général
Fédération des Industries de l'Habillement,
du Cuir et du Textile
26, rue de Montholon
75009 - PARIS.

C'est ce que nous avons reçu de la Présidence de la République, suite à la lettre ouverte (voir bulletin aux Militants d'août-septembre) envoyée par la Fédé le 20 août dernier.

— Les vrais problèmes étaient posés ;
— mais aussi les revendications qui peuvent améliorer la condition des Travailleurs manuels.

★ LA REPONSE LA PLUS SURE
face aux discours officiels,
→ C'est la POPULARISATION de ces REVENDICATIONS dans les entreprises ;
→ et l'ACTION avec les TRAVAILLEURS pour les IMPOSER.

SOMMAIRE

★ EDITORIAL

Opération CHLOROFORME.

★ VIE FÉDÉRALE

Nos professions dans l'Action dès la rentrée.

★ LA GARANTIE DE RESSOURCE A 90 %

Après 1 an d'application, c'est l'heure du bilan.

★ PORTUGAL 1975

Information syndicale recueillie sur place par une délégation de la Fédération des Banques en juillet dernier.

★ DES POINTS DE REPÈRE POUR UNE PRÉPARATION COLLECTIVE

Une nécessité pour chaque Section et Syndicat.

★ EXPÉRIENCE DE RECRUTEMENT ET ORGANISATION D'UNE SECTION

C'est la section CFDT CANSELIER (Chaussure) qui explique différentes étapes dans la prise en charge de la syndicalisation.

★ BAREME TEXTILE

Au 1^{er} octobre 1975.

TÉLÉ C.F.D.T.

TÉLÉ C.F.D.T.

LA TELE... telle que nous la voudrions

● Tous à l'écoute le vendredi 24 octobre à 19 h 40 sur la 3^e Chaîne :

C'est la « Tribune Libre » de la CFDT.

Au programme :

1^o) Débat avec 4 ou 5 ouvrières de la CIP qui occupent activement leur entreprise depuis juillet. Seront ainsi présents les thèmes des femmes, de l'emploi, de l'action.

2^o) Jacques CHEREQUE, de la Fédération de la Métallurgie, membre du Bureau National CFDT, résistera leur situation dans le contexte plus général imposé à tous les Travailleurs.

3^o) Une partie pratique, liée au thème dominant de l'emploi (défense et organisation des chômeurs) sera présentée par Louis BODIN (ancien permanent de la fédération HACUI-TEX, actuellement au secteur Emploi Confédéral.

Faisons connaître cette émission aux travailleurs, détournons-les de l'information bourgeoise pour les orienter vers celle qui prend en compte et répond aux problèmes des travailleurs.

Octobre

— Une étape pour la mobilisation de tous les Travailleurs, face à la politique de GISCARD.

Mais plus que jamais, il faut :

RENFORCER LA CFDT



en adhérents



en militants convaincus.

c'est une nécessité.

— Dans chaque section : pour 3 adhérents, 1 adhérent nouveau.

— Dans chaque syndicat : pour 3 sections, 1 section nouvelle.

Pour être crédible et influents dans les rapports de force actuels et futurs, il faut sérieusement augmenter l'influence de la CFDT dans la classe ouvrière et plus précisément dans nos professions en ce qui nous concerne.

Pour mener notre combat, il nous faut des troupes et des armes, c'est-à-dire des adhérents, des militants motivés et des moyens financiers.

Opération "BRIQUES"

Actuellement, les travaux sont commencés mais... les briques manquent pour sa poursuite. Le nouvel immeuble est pourtant nécessaire pour répondre aux nouveaux besoins de la CFDT.

1 an après le lancement de l'opération, il est indispensable de faire le point, car celui-ci n'est pas brillant.

Tous les Militants et Sections doivent faire un effort pour :

— retourner l'argent des briques vendues et
— surtout en placer de nouvelles auprès des Travailleurs.

Objectif : 1 BRIQUE PAR ADHÉRENT

A proposer aux Travailleurs et à tous les Sympathisants de la CFDT.

HA - CUI - TEX

26, rue Montholon - 75439 PARIS - Cédex 09

28^e ANNEE - NOUVELLE SERIE

Publication mensuelle



Le numéro : 2,00 F

- Abonnement annuel « normal » : 20 F (10 numéros)
- Abonnement « Tarif réduit » : 15 F
- Abonnement « Soutien et Extérieurs » : 25 F
au C.C.P. HA-CUI-TEX Paris 22-202-24



Pour les changements d'adresse, le signaler très vite et
joindre la dernière bande avec 1,60 F en timbres poste.



Rédaction, Administration :

26, rue Montholon, 75439 PARIS, Cédex 09
FEDERATION DES INDUSTRIES HABILLEMENT,
CUIR, TEXTILE C.F.D.T.

Téléphone ligne directe : 824-92-27

Téléphone standard ou confédéral : 280-62-43

Le patronat n'a rien inventé de nouveau en ce qui concerne les réformes. Il a toujours été dans l'ordre de l'augmentation des charges et de l'assouplissement des règles. Mais il a toutefois réussi à faire une révolution dans le sens où il a réussi à faire évoluer la législation en matière de sécurité et d'hygiène au travail.

Opération

chloroforme

Le 4 septembre 1975, en dévoilant son plan de relance, Giscard, une fois de plus, a tenté de mystifier les travailleurs.

Au travers de ce plan, le Gouvernement et le Patronat visent à désarmer la juste colère de la classe ouvrière, par rapport à une situation économique et sociale de plus en plus intolérable.

Mystifier les Travailleurs, mais aussi permettre aux monopoles capitalistes, le maintien, voire la progression, de leurs profits.

Le plan de relance GISCARD-CEYRAC n'a d'autre but, en effet, que de poursuivre la politique de concentration et de restructuration de l'économie capitaliste, en essayant d'éviter toute explosion sociale.

NE PAS SE LAISSE BERNER

La consommation est une mesure de conditionnement de l'opinion publique, regardons les choses en face.

La prime pour les gosses bénéficiant des Allocations Familiales,

La prime pour les économiquement faibles,

sont loin des revendications que nous développons à HA-CUI-TEX sur la revalorisation des Allocations Familiales et sur le niveau de ressources des retraités.

— RIEN sur l'avancement de l'âge de la retraite ;

— RIEN sur l'augmentation des bas salaires ;

— RIEN sur la diminution du temps de travail sans perte de salaire.

Pour les Travailleurs, des demi-mesures, pour ne pas dire moins ; pour le Patronat, des cadeaux aux frais des contribuables.

En effet, le Patronat bénéficie d'importantes mesures, soit de dégrèvement d'impôts ou de charges sociales, ou bien encore de prêts à faibles taux d'intérêts visant à développer les investissements techniques qui seront beaucoup plus sources de profit que créateurs d'emplois.

Nous n'avons pas intérêt à noircir le tableau. Il est déjà assez sombre comme cela et surtout dans nos professions, mais il faut savoir regarder la réalité en face et en tenir compte pour notre action.

DEVELOPPER ET INTENSIFIER LA LUTTE

La lutte pour la lutte, ça ne signifie strictement rien en matière de changement, mais dans la mesure où le pouvoir économique et politique en place s'oppose, d'une façon radicale, comme c'est le cas aujourd'hui, à l'intérêt bien compris de la classe ouvrière, il devient impératif de développer et d'intensifier les luttes pour obliger Patronat et Gouvernement à satisfaire nos revendications de Travailleurs.

Ce qui suppose au préalable, de la part des Militants, un travail d'explications et d'informations par rapport à la situation actuelle, en tenant compte des revendications défendues par la CFDT.

L'opération plan de relance doit être démythifiée auprès de tous les travailleurs. Nous devons leur démontrer que tout ce branle-bas était réalisé pour chloroformer, endormir la combativité des travailleurs qui se montrait assez virulente en juillet.

Face à une politique de ségrégation sociale, d'inégalités profondes, il faut opposer une autre forme de société qui, dès aujourd'hui, doit se concrétiser dans une opposition à la politique concertée du Gouvernement et du Patronat.

QUI DIT LUTTE, DIT MOYEN

Nous voulons mobiliser les travailleurs à partir d'objectifs et de méthodes d'action qui découlent à la fois de notre volonté de changer la condition ouvrière actuelle et de notre orientation C.F.D.T.

Pour être crédibles et influents dans le cours des événements actuels et futurs, il faut sérieusement augmenter le rapport de force C.F.D.T. au sein de la classe ouvrière et dans nos professions en ce qui nous concerne.

Ce n'est pas une affaire de boutique, il s'agit d'une lutte de classe à organiser pour l'Action d'aujourd'hui et le socialisme démocratique autogestionnaire de demain.

Le renforcement de notre organisation syndicale est donc une nécessité. La C.F.D.T. HA-CUI-TEX peut et doit se développer afin d'argumenter notre rapport de force,

- en NOMBRE de Militants,
- en NOMBRE d'Adhérents
(pour 3 Adhérents, un Adhérent nouveau),
- en NOMBRE de Sections
(pour 3 Sections, une Section nouvelle).

Cela a toujours été vrai, mais dans la situation actuelle, cela devient un impératif.

- Plus la situation est difficile,
- Plus le renforcement de l'Organisation est nécessaire.

H. D'OLIVEIRA
le 22.9.75

A TRAVERS L'ACTION →

◆ BOURGUET - LABASTIDE (81)

Cette entreprise est en dépôt de bilan depuis 1 an. L'action a été constante pendant cette période afin de refuser tout licenciement. A la veille des congés, le patron et le syndic voulaient faire entériner 63 licenciements par le Comité d'Entreprise. Dans ces licenciements se trouvaient tous les délégués CFDT et FO et aucun CGT. Le CE a refusé de se prononcer. Dès la rentrée, l'Assemblée générale des Travailleurs a décidé de retenir l'employeur dans son bureau pour obliger les pouvoirs publics à intervenir. Plusieurs réunions ont eu lieu au Tribunal de Commerce ainsi qu'à la Préfecture.

◆ BOUSSAC

Début septembre, la Direction du groupe BOUSSAC annonce 2 000 à 2 500 licenciements. C'est la fermeture des usines de BOLBEC avec 984 licenciements. Peu de temps après, c'est 460 licenciements qui sont annoncés dans les divers sièges sociaux de Paris.

Parallèlement, la Direction annonce une période de chômage partiel bloqué de 4 semaines dans diverses usines, notamment dans l'Est. Cela concerne 6 000 Travailleurs. L'action s'est engagée d'abord en Normandie où les travailleurs refusent les licenciements. Débrayages, informations, manifestations ont déjà eu lieu. Cette action a déjà permis un premier résultat : 122 travailleuses reprises par une entreprise de confection au Havre : la Manufacture Havraise de Vêtement. En Normandie, l'action se poursuit pour empêcher tout licenciement. A Paris également, l'objectif est : NON aux LICENCIEMENTS. Dès lors des Assemblées Générales du personnel ont eu lieu.

Dans l'Est, après les 4 semaines de chômage, des assemblées du personnel sont prévues pour le jour de la reprise du travail.

Une réunion, à Paris, des responsables CFDT du trust a permis de faire le point et a envisagé l'action à développer.

◆ CIP, ex-BAILLEUL à HAISNE-LA-BASSEE (62)

L'occupation de l'entreprise, décidée avant les congés, s'est poursuivie démontrant les possibilités de mobilisation, même pendant les congés.

Un meeting a eu lieu le 3 septembre dans l'entreprise. Il était organisé par la CFDT avec la participation de représentants du Parti Communiste et du Parti Socialiste. De nombreuses Assemblées générales ont eu lieu. La fabrication, suspendue pendant les congés, a repris.

Le mercredi 10 septembre, Edmond MAIRE qui devait prendre la parole le soir à LILLE, a rendu visite aux filles en lutte.

Le 25 septembre, une délégation des travailleuses de la CIP était reçue au Ministère de l'Industrie. Déjà 3 jours auparavant, les filles avaient obligé le ministre, en visite dans la région, à les écouter. De ces contacts, il ressort que seule l'action permettra de maintenir l'emploi.

Le mardi 30 septembre, un Huissier devait venir poser des scellés. La mobilisation s'est organisée avec la participation des élus politiques et des Maires, aucun Huissier ne s'est présenté...

◆ Ets MAILLOT à RETHEL (08)

Le Patron avait décidé de fermer cette entreprise de confection et de la transférer à REIMS. Plus de la moitié du personnel a refusé ce transfert et les licenciements qui pouvaient en découler. La grève a permis de maintenir l'activité à RETHEL.

◆ INNOVATIS à RETHEL (08)

C'est l'entreprise d'Habillement qui s'est superbement débarrassée de la déléguée syndicale CFDT, Anne-Marie GREGOIRE. Au retour des congés, l'employeur décide 55 licenciements. Une personne de l'encaissement ose déclarer : « C'est une opération de nettoyage ».

L'action s'organise : assemblées générales, grève de 8 jours suivie par 30 filles, séquestration du Directeur pendant 1 heure. A la reprise du travail, le 22 septembre, la Direction interdit l'entrée de l'entreprise à la déléguée syndicale et demande son licenciement à l'Inspecteur du Travail.

Le 23, grève de 24 heures pour protester contre le licenciement de la déléguée syndicale et pour le maintien de l'emploi. L'après-midi, les ouvrières rencontraient la déléguée générale à la condition féminine.

◆ FRANCEL MAILLE à GANGES (34)

58 licenciements ont été annoncés dans cette entreprise. La section syndicale CFDT, prévoyant une lutte difficile et longue, propose un type d'action de longue durée.

Assemblée générale de tous les travailleurs 2 heures chaque lundi. Certaines de ces assemblées générales sont élargies à tous les travailleurs de GANGES, ville où les problèmes d'emplois sont nombreux. Régulièrement, des débrayages ont lieu pour manifester en ville, aller à la Préfecture de MONTPELLIER, etc. A suivre...

◆ CHAUSSURE à FOUGERES (35)

Un millier d'emplois sont menacés dans la chaussure de FOUGERES. Plusieurs manifestations ont eu lieu regroupant plusieurs milliers de manifestants.

Le 30 septembre, 4 000 travailleurs descendaient dans la rue pour revendiquer des emplois pour tous. La ville avait pris l'aspect d'une ville morte, les commerçants avaient baissé leurs rideaux, le tocsin sonnait au clocher de toutes les églises.

Le Maire a reçu une délégation pendant qu'un cercueil était brûlé devant la sous-préfecture afin de symboliser les emplois défunt.

Les CRS ont alors violemment chargé les manifestants faisant 3 blessés. Une jeune fille de 17 ans, à la recherche de son premier emploi, a reçu une grenade en pleine tête et a perdu un œil. Les deux autres blessés sont également des demandeurs d'emploi.

Le lendemain, nouvelle manifestation derrière une seule banderolle unitaire dénonçant la brutalité policière.

◆ Ets DESOMBRE à LILLE (59)

Dans cette entreprise de confection, 200 licenciements sont prévus avec la fermeture de l'entreprise. Pourtant, il y a des commandes et la nouvelle collection vient de sortir. En fait, les travailleuses ont découvert

que le patron a vendu la clientèle à l'entreprise de confection Erouard et que le travail se fait maintenant dans cette entreprise située à l'autre bout du département.

Les travailleuses de DESOMBRE refusent les licenciements et s'organisent. Information de l'opinion publique : présence à la braderie de LILLE, perturbation d'une émission de télévision, etc.

Depuis le 2 octobre, l'entreprise est occupée la nuit pour empêcher les marchandises et machines de quitter l'entreprise. Le patron fait du chantage en déclarant que si la production est bloquée, les travailleuses ne toucheront pas les 90 %.

◆ Ets MAILLARD à AVESNES-LES-AUBERT (59)

La Direction voulait mettre en place le salaire lié au rendement. L'information des sections syndicales CFDT et CGT a permis aux travailleuses de réagir. Le patron a dû retirer les chronométrateurs et remballer son projet. Le lendemain, le secrétaire de la chambre patronale vient à l'usine pour régler le problème, **les travailleuses refusent son entrée dans l'usine.**

Début octobre, les travailleurs se mettent en grève pour obtenir des augmentations de salaires et l'application de la convention collective.

◆ Ets CYCLONE repris par AGACHE-WILLOT

C'est confirmé, les entreprises de confection CYCLONE sont reprises par le groupe AGACHE-WILLOT. Cela est le résultat de l'action des travailleuses. Mais tout n'est pas réglé et la mobilisation doit se maintenir pour garantir l'emploi, refuser l'augmentation des cadences et obtenir des augmentations de salaire.

Une réunion organisée par la Fédération a eu lieu à Paris entre les responsables du groupe Agache-Willot CFDT et des déléguées des Ets CYCLONE.

◆ Filature et Tissage d'ALSACE à MONTREUX (68)

L'entreprise ferme, entraînant 125 licenciements. Les travailleurs étaient en préavis non effectué. Afin de préserver l'outil de travail et de prouver que l'usine peut tourner, les travailleurs ont décidé, le 29 septembre, de remettre l'usine en marche. La CFDT, présente dans l'entreprise, a bien précisé qu'il ne s'agissait pas d'une expérience d'auto-gestion comme voulait le faire croire la presse, mais bien de démontrer la volonté des travailleurs de maintenir leur emploi.

Déjà, mi-septembre, 50 travailleurs avaient occupé les locaux de la chambre patronale du Haut-Rhin pour dire **NON aux LICENCIEMENTS.**

◆ TANNERIES FRANÇAISES REUNIES à ANNONAY (07)

Si la Tannerie a redémarré avec 125 travailleurs, tous les problèmes ne sont pas réglés. L'action se poursuit selon 3 axes :

- Organisation des 125 Tanneurs qui ont repris le travail afin de continuer l'action dans l'entreprise. Des assemblées générales ont eu lieu régulièrement.
- Poursuite de l'emploi des 110 travailleurs non repris. Etant au chômage depuis plus d'un an, ils ne touchent plus les 90 %, mais seulement 11 francs par jour.
- Organisation des pré-retraités par la création d'une association afin de garder les liens et poursuivre l'action.

Régulièrement, des assemblées générales réunissent l'ensemble des Tanneurs, quelle que soit leur situation.

INTERNATIONAL

● 3^e CONGRES FLATEVECU CMT

La Fédération Latino-Américaine du Textile, Vêtement, Cuir tenait son 3^e Congrès à CARACAS (Vénézuela) du 23 au 26 août. Notre Fédération internationale avait mandaté Claude VERNET pour la représenter à ce Congrès. Ce congrès était précédé d'un séminaire auquel participaient 45 délégués représentant 17 pays d'Amérique Latine. Des contacts intéressants ont eu lieu à cette occasion. HA-CUI-TEX aux Militants y reviendra dans un prochain article.

Ces contacts ont déjà eu des répercussions, notamment la venue à Paris du camarade Luis SANDOVAL, responsable international de la CGT Colombienne. Luis a participé à une journée de la session d'analyse marxiste du système capitaliste. Il a expliqué concrètement comment l'impérialisme des USA se manifeste en COLOMBIE.

● CONTACT avec l'UGTA

Le camarade AZZI EL HADI, secrétaire général de la Fédération des Cuirs et Peaux d'ALGERIE UGTA, était à Paris début septembre. L'échange d'informations sur la situation des travailleurs et l'action syndicale dans nos deux pays a révélé l'importance de poursuivre les relations bilatérales.

● CONTACT avec la FEDERATION TEXHACUIR

Le camarade ISAGUA, président de la Fédération TEXHACUIR CMT d'Afrique, était de passage à Paris fin septembre. Des échanges d'informations ont eu lieu. Le camarade nous a informé sur la situation des travailleurs en Afrique et l'évolution syndicale.

● ESPAGNE

Les 5 exécutions commises en Espagne ont soulevé une vague de protestation. La Fédération était représentée aux différentes manifestations qui se sont tenues à Paris. L'action a pu également se développer dans les entreprises.

Concernant l'importante manifestation de soutien à Franco qui s'est tenue en Espagne le 1^{er} octobre, il n'est pas inutile d'apporter quelques précisions.

Quand de telles manifestations se tiennent en Espagne, les entreprises ferment et des pressions sont faites sur les travailleurs pour qu'ils participent. D'autre part, il est courant que les participants soient « indemnisés ». Quant aux réfractaires, ils subissent la répression. Ainsi 10 000 travailleurs sur les 300 000 qui ont participé aux grèves des 29 et 30 septembre, ont été suspendus sans salaire pour « grève illégale ».

L'attaque des franquistes se fait aussi sur le territoire français. C'est ainsi que, dans la nuit du 10 au 11 septembre, des mercenaires à la solde de la police franquiste ont fortement endommagé l'imprimerie Axular à ST-JEAN-DE-LUZ. Cette imprimerie édait régulièrement le journal « Lan Deya », organe de l'organisation syndicale anti-franquiste « Solidarité des Travailleurs Basques / ELA ».

● BALLY SION en Suisse

Avant les congés, la Direction des fabriques de Chaussures BALLY décide de fermer ses usines de SION et de BRIGUES (Suisse). A l'annonce de cette nouvelle, une manifestation sans précédent s'est déroulée à SION où des milliers de travailleurs et travailleuses ont répondu à l'appel des organisations syndicales.

L'entreprise BALLY ferme ses entreprises de Suisse et licencie son personnel, mais fait de gros investissements en Grèce, Espagne et Yougoslavie, pays où les salaires sont plus bas qu'en Suisse.

● L'EMPLOI EVOQUE A LA COMMUNAUTE EUROPEENNE

Deux rencontres se sont tenues à Bruxelles, les 30 septembre et 1^{er} octobre. Elles avaient pour objet de consulter les organisations syndicales de la CEE sur l'emploi dans les secteurs Habillement et Textile.

La deuxième journée étant plus axée sur l'industrie des bas et collants.

La CFDT qui était représentée par Claude VERNET a insisté sur le fait que les travailleurs n'avaient pas à faire les frais de la restructuration et qu'il n'était pas question de prendre en considération des projets qui tendent, en fait, à restructurer les branches.

La situation nationale des branches

■ TEXTILES NATURELS - SALAIRES

A la réunion paritaire du 25 septembre, la dernière proposition patronale est :

Poursuite de l'indexation sur l'indice INSEE. Cette indexation donne une majoration de 2 % au 1^{er} octobre à laquelle s'ajoutent 10 centimes de l'heure au titre de l'amélioration du pouvoir d'achat.

Le salaire minimum professionnel est de 8 francs, porté à 8,11 après 3 mois de présence dans l'entreprise.

■ TEXTILES NATURELS - REVISION DE LA CONVENTION COLLECTIVE

Le 12 septembre, se tenait une réunion sur la révision des articles 73 et 74 de la Convention Collective. Le texte proposé par les patrons se contente de supprimer le salaire de qualification.

La CFDT refuse de signer ce texte qui n'apporte rien sur la revalorisation du travail manuel, notamment rien pour la suppression du salaire lié au rendement.

Concernant la révision des classifications, le débat en est resté à discuter des méthodes de travail à adopter pour aborder cette révision.

■ TANNERIE-MEGISSERIE

Un accord est intervenu le 15 septembre, portant le point 100 de 5,75 à 6,05 F, soit une augmentation de 5,22 % sur les salaires de juin et 13,29 % depuis le début de l'année.

Une prochaine réunion est prévue les 27 et 28 octobre pour étudier les autres revendications, notamment les classifications TAM.

■ FOURRURE

Un accord est intervenu le 15 septembre avec application au 1^{er} octobre. Le prix du point passe de 6 F à 6,40 F.

■ MAROQUINERIE

Cette réunion n'a rien donné. Toutes les organisations ont refusé la proposition patronale de majorer de 4,5 % la valeur du point 100. Les patrons n'ont pas fait d'autres propositions. C'était à prendre ou à laisser !

■ CHAUSSURE

Une commission de l'emploi s'est réunie le 18 septembre. Les patrons se sont contentés de reprendre leurs explications sur les difficultés qu'ils rencontrent, explications qu'ils avaient déjà fait

connaître aux travailleurs par un tract distribué dans les entreprises.

La CFDT a insisté sur l'indemnisation du chômage, l'avancement de l'âge de la retraite, notre opposition à tous licenciements.

Publication au Journal Officiel

▲ TEXTILE NATUREL

Est agréé l'accord du 4 juillet 1975 relatif à l'indemnisation du chômage partiel dans l'industrie des Textiles Naturels (JO du 26-9-75).

▲ CUIRS ET PEAUX

Est étendu l'avenant n° 32 S. du 7 avril 1975 portant le salaire hiérarchique à 5,75 F (JO du 8-8-75).

■ SMIC

Depuis le 1^{er} octobre, le SMIC est fixé à 7,71 F, aucun salaire ne peut être inférieur à ce chiffre. Pour les abattements d'âge, voir le bulletin précédent.

▲ GANTERIE DE PEAUX

Est étendu l'avenant n° 11 du 28 mars 1975 portant le salaire hiérarchique à 5 F au 1^{er} juillet 75 (JO du 12-8-75).

▲ TEXTILES NATURELS ROUBAIX-TOURCOING

Est étendu l'accord local du 21 novembre 74 concernant les classifications des Agents de Maîtrise.

A travers l'organisation

★ BUREAU FEDERAL

Le Bureau Fédéral de rentrée s'est tenu à Bierville du 1^{er} au 4 septembre. Ce bureau a analysé la situation des travailleurs à la rentrée et a précisé les moyens d'action à développer en cette période. De même, la politique syndicale d'année et l'application du plan de travail défini par le conseil fédéral de juin ont été étudiées.

★ CONSEILS NATIONAUX DE BRANCHES 5 et 6 SEPTEMBRE à BIERVILLE

— Cuir : Examen de la situation et préparation de l'action de rentrée étaient à l'ordre du jour. Le renforcement de l'organisation a été également un des thèmes traités par ce conseil.

— Habillement : Ce conseil de relance de l'action syndicale marquait une amélioration certaine de la prise en charge de la branche Habillement. Une campagne d'informations et d'actions contre les bas salaires a été préparée.

— Textile naturel : Après l'ana-

lyse de la situation, l'action revendicative des mois à venir a été élaborée. Le renforcement de l'organisation était également à l'ordre du jour.

★ FORMATION

— Du 22 au 27 septembre, s'est tenue à Bierville une session d'ANALYSE MARXISTE. Elle regroupait 22 participants et a permis de rechercher les moyens pour analyser notre situation d'exploitation mais également pour restituer l'action syndicale.

— Les militants de la région MIDI-PYRENEES se sont réunis mi-septembre afin de réaliser un plan de travail pour l'année. Après avoir analysé la situation propre de la Région, la priorité a été mise sur le développement.

— La session des responsables TEXTILES ARTIFICIELS et SYNTHETIQUES s'est tenue dans le Pas-de-Calais avec 40 participants. Elle était consacrée à l'analyse de situation et la politique syndicale d'année. L'organisation interne de la branche a été revue.

Les 90 % allocation d'attente?

Il y a près d'un an que l'accord sur la garantie à 90 % du salaire fonctionne en cas de licenciement pour raison économique.

Les conditions d'application en sont :

- Etre licencié pour raison économique,
- Avoir moins de 60 ans,
- Etre affilié à l'UNEDIC durant au moins 6 mois au cours des 12 mois précédent la rupture du contrat de travail,
- Etre inscrit comme demandeur à l'agence pour l'emploi,
- D'autre part, l'éventuel demandeur ne doit pas être un chômeur saisonnier,
- Ne pas avoir refusé un emploi ou un stage de formation proposé par l'Agence.

L'APPRECIATION DU GOUVERNEMENT...

L'allocation supplémentaire d'attente a été présentée par le Gouvernement comme une innovation sensationnelle donnant à la France le meilleur système d'indemnisation du chômage du monde entier.

Le Gouvernement, aidé en cela par tous les grands moyens d'information a trompé les travailleurs sur la portée de cet accord et il s'en est attribué le mérite alors qu'il n'y est pour rien et ne met pas un centime dans son financement.

ET DE LA CFDT

La CFDT était consciente lorsqu'elle l'a signé que cet accord comportait des dispositions restrictives. Notamment la notion de licenciement économique et l'examen de chaque dossier tous les 3 mois en vue du maintien de cette prestation, qui selon l'application qui en

serait faite pouvaient conduire à un système beaucoup moins étendu que certains ne le prétendaient.

Les organisations syndicales n'ont pas eu accès à la télévision et à la radio pour expliquer le contenu réel d'un accord qu'elles connaissaient mieux que quiconque. Là presse dans son ensemble n'a pas non plus donné une information correcte malgré toutes les explications que nous lui avons fournies.

La CFDT et la CGT seules refusaient l'examen des dossiers tous les 3 mois afin d'aboutir à une véritable garantie du maintien du salaire pendant 1 an et demandaient un champ d'application plus large que celui des seuls licenciés pour motif économique.

1 AN APRES... LE BILAN

Aujourd'hui, on peut faire le point et apprécier l'application concrète de cette décision.

La réalité correspond aux craintes que nous avions, le Gouvernement et le Patronat ayant mené une politique visant à limiter le plus possible le nombre de bénéficiaires et la durée de cette indemnisation.

2 CHOMEURS SUR 3 NON INDEMNISES

A la fin août, il y a en France, selon la statistique officielle 797 000 chômeurs. Parmi eux, il y en a 396 431, c'est-à-dire la moitié, qui ne perçoivent aucune indemnisation. La statistique officielle indique un niveau de chômage très inférieur à la réalité qui se situe à 1 200 000 chômeurs sur la base de la définition du chômage du Bureau International du travail. En fait, c'est donc bien deux chômeurs sur trois qui sont privés de toutes ressources.

- Sur les 400 000 chômeurs, qui sont indemnisés ?
- Ils ne sont que 88 726 à bénéficier de l'allocation d'attente assurant 90 % du salaire — soit 1 travailleur sur 9 d'après les statistiques officielles et 1 travailleur sur 14 par rapport au nombre réel de Chômeurs.
- 311 843 perçoivent une indemnisation dont le montant varie selon qu'ils bénéficient à la fois de l'aide publique et des allocations ASSEDIC ou seulement l'une de ces prestations.

A la lumière de ces chiffres, contrairement à ce que prétend la propagande gouvernementale, les deux tiers des chômeurs en France sont sans ressources et 1 chômeur sur 14 seulement perçoit les 90 %.

LES 90 %...

Depuis octobre 1974, le CNPF défend la définition la plus restrictive possible du « motif économique » afin de limiter le nombre des bénéficiaires de l'allocation d'attente de 90 % du salaire.

Pour le CNPF même dans cette période de crise, la non reprise des jeunes revenant du service militaire et des femmes après un congé

sans solde pour maternité, n'est pas un « motif économique ». Il en est de même pour les licenciements d'intérimaires et les fins de contrat à durée déterminée.

ET SA SUPPRESSION

Le maintien de l'allocation d'attente nécessite tous les 3 mois une décision de la commission paritaire Assedic, composée de 5 patrons et d'un représentant de chacune des 5 Confédérations syndicales. S'il y a partage des voix au sein de la commission, l'allocation est supprimée. Il faut, pour que le versement soit maintenu, qu'un représentant patronal au moins se range à l'avis des Organisations syndicales...

Le Patronat dispose donc de la possibilité de supprimer les 90 % et il l'utilise de plus en plus largement, parfois avec la complicité d'autres Organisations syndicales.

Le versement peut ainsi être supprimé soit lorsqu'aucun emploi n'a été proposé au travailleur, soit lorsque celui-ci a eu un motif légitime de refuser la proposition qui lui était faite : c'est inadmissible.

LES CATEGORIES LES PLUS TOUCHEES

Dans des cas de plus en plus nombreux, des chômeurs auxquels aucun emploi n'a été proposé se sont vu refuser le maintien de l'allocation d'attente sous le prétexte qu'ils n'apportent pas la preuve écrite d'avoir effectué de nombreuses démarches de recherche d'emploi.

Ce qui est scandaleux, c'est qu'encore une fois ce sont les travailleurs les moins favorisés, le travailleur manuel et encore plus l'immigré qui sont les plus touchés par cette condition restrictive.

En effet, ceux-ci s'exprimant plus difficilement par écrit vont se présenter directement dans les entreprises. Ne pouvant pas apporter de preuves écrites, ils se voient supprimer l'allocation d'attente.

Par contre, d'autres catégories de travailleurs qui, par une démarche habituelle, peuvent multiplier les demandes d'emplois écrites à de nombreuses entreprises, peuvent ainsi apporter la preuve exigée et se voient maintenir l'allocation d'attente.

Tout ceci est un véritable scandale qu'il nous faut dénoncer pour faire supprimer toutes ces décisions restrictives.

LES BENEFICIAIRES...

Les Travailleurs d'ANNONAY en lutte depuis juillet 74 pour le maintien des tanneries, furent les premiers à en bénéficier.

En fait, entre le moment où la demande a été faite et le premier versement, il s'est écoulé près de 3 mois pour toucher 90 % de la moyenne des 4 derniers salaires... Les 90 % étaient donc déjà dépréciés. 1 an après l'allocation restant la même qu'au 1^{er} versement, tenant

compte de l'augmentation des prix, de l'inflation, celle-ci ne représente plus que 60 à 70 % du salaire qu'ils auraient dû avoir s'ils n'avaient pas été chômeurs...

De plus, il y a encore 130 tanneurs qui aujourd'hui n'ont pas été réembauchés. En principe (les tanneurs tous ensemble continuent la lutte pour que les non embauchés bénéficient d'un reconduction exceptionnelle) l'allocation va leur être supprimée au bout d'un an.

L'ARME DU POUVOIR

La politique et l'attitude **gouvernementales** n'ont pas seulement pour but de diminuer le coût du chômage, par la menace de suppression de l'indemnisation constamment brandie vis-à-vis des chômeurs. Elle vise à leur faire accepter n'importe quel emploi, dans n'importe quelles conditions et à faciliter ainsi la **restructuration capitaliste** au moyen de déclassements et pertes de salaires importantes.

ET CELLE DE LA CFDT

La CFDT quand à elle affirme que dans la période actuelle où aucune entreprise n'embauche, la façon la plus active et la plus efficace de rechercher un emploi est de mener la lutte tous ensemble pour le maintien de l'emploi.

L'ensemble des travailleurs d'ANNONAY est convaincu de cette affirmation, même si aujourd'hui la réponse n'est pas totalement satisfaisante puisqu'elle n'a pas encore permis de redonner un emploi à tous les Tanneurs licenciés.

Les Travailleuses de la CIP le savent aussi, elles en ont eu confirmation depuis qu'elles ont rendu visite au Ministre de l'Industrie.

Après une année de fonctionnement, le bilan qui vient d'être fait peut, mieux que des discours, faire comprendre aux travailleurs qu'il vaut mieux dans la situation catastrophique de l'emploi que nous connaissons, s'opposer aux licenciements plutôt que... d'attendre les 90 %.

NON...

à l'attente,

NON...

AUX LICENCIEMENTS ET ENGAGEONS L'ACTION POUR S'Y OPPOSER.

OUI...

aux 90 %, mais pour les 1 200 000 Chômeurs, 1^{re} étape de la GARANTIE du SALAIRE REEL pendant toute la durée du chômage partiel et total, ainsi que sur tous les Objectifs touchant l'EMPLOI.

Portugal 1975

Bien que venant tardivement, cet article est, avant tout, une information syndicale à partir de contacts pris sur place du 16 au 20 juillet 1975 par une délégation CFDT des Banques.

La Fédération HA-CUI-TEX espère avoir prochainement des contacts avec le Syndicat des Travailleurs Portugais de nos professions. Nous ne pouvions toutefois attendre plus longtemps pour traduire, dans nos publications, tout ce qu'apporte à la classe ouvrière la lutte révolutionnaire du peuple Portugais. Cette lutte a permis le renversement du fascisme et l'apprentissage de la démocratie pour tout un peuple baillonné et opprimé depuis 50 ans.

Qui va profiter de la révolution portugaise ? Plus les jours passent, plus nous pouvons nous poser des questions sur ce que sera la Société portugaise Socialiste ? Les dirigeants au pouvoir en parlent moins en moins et le déferlement anti-communiste et anti-organisation ouvrière des mois d'août et septembre ne sont pas là pour nous rassurer.

A travers cet article, ce qu'il faut regarder, ce sont les changements concrets qui sont intervenus dans l'organisation de la classe ouvrière, le fonctionnement syndical et ceci à travers le cas concret des Banques. Mais, auparavant, prenons connaissance de la situation politique telle que l'ont ressenti, en juillet, nos camarades de la Banque.

LA SITUATION POLITIQUE

- Tout d'abord, il faut bien considérer
- qu'il n'est pas possible, en quelques jours, d'appréhender totalement une situation politique ;
 - que ce qui suit ne saurait engager la Fédération CFDT de la Banque, mais constitue, en résumé, les impressions des camarades de la délégation.

Une première remarque nous semble nécessaire : le décalage est énorme entre ce que l'on peut constater sur place et la relation des événements qu'en font Presse et moyens audio-visuels français qui décrivent à loisir la situation comme chaotique et catastrophique...

A LISBONNE comme à PORTO, la vie se déroule normalement et les seuls signes visibles « qu'il se passe quelque chose » sont un affichage mural intensif et de nombreux petits attroupements pour discuter. Une ambiance de Mai 68 à Paris, mais sans flics, et sans barricades...

1°) LES PARTIS

Plus personne n'osant s'affirmer favorable à l'ancien régime, ni même ouvertement « de droite », l'échiquier politique principal se résume à :

- Centre Démocratique et Social (CDS) : 7% aux élections à la Constituante, le Parti le plus conservateur parmi ceux qui sont autorisés, donc en réalité... **de droite**.
- Parti Populaire Démocratique (PPD) : correspond grossièrement au Centre droit français.
- Parti Socialiste (PS) : Le parti le plus important électoralement. Comprend, sans aucun doute, des éléments authentiquement socialistes, mais avec une Direction « droitière » qui, même si elle a lutté contre le fascisme, n'est certainement pas réellement anticapitaliste. Le PSP, si l'on peut formuler cette comparaison, **doit comprendre des courants allant de la Gauche du PS Français jusqu'aux centristes ou autres réformateurs**.
- Parti Communiste (PC) : Relativement faible électoralement, il **dispose d'une réelle implantation en milieu ouvrier** et bénéficie de sa bonne organisation datant de la lutte anti-fasciste. Il est clair qu'il **manifeste des tendances hégémoniques** qui lui valent le qualificatif de « stalinien ».
- Extrême Gauche : Les courants trotskystes semblent assez peu influents. La LUAR (tendance anarchiste), le FSP, l'UDP (tendance Maoïste) et le MES (assimilable au PSU) sont actifs et s'inscrivent en général dans la perspective Peuple / MFA.

2°) L'AVANCEE DU PROCESSUS REVOLUTIONNAIRE

A la décision du Mouvement des Forces Armées d'encourager la **constitution de Comités populaires** devant, à terme, détenir la réalité du pouvoir (sur le lieu de travail et dans les quartiers) se sont opposés :

- le PPD naturellement puisqu'il représente les intérêts de la Droite conservatrice ;
- le PS probablement par crainte de ne pouvoir être présent de façon significative dans ces Comités, en raison de la faiblesse de sa base ouvrière et certainement aussi parce qu'il n'y a pas (au-delà du discours) une ligne clairement révolutionnaire et autogestionnaire ;
- le PC car sa ligne politique consiste à investir le pouvoir central en laissant simplement à la base le rôle de vigilance.

Mais l'élément important à considérer est que le PC a fini par accepter l'orientation du MFA : pour ne pas se couper de ce dernier et avec la volonté de contrôler lesdits Comités Populaires. Le PS, au lieu de suivre la même démarche, a sans doute commis une erreur tactique en la **refusant** et en tentant de mobiliser les couches qu'il influence pour prendre (seul ?) le contrôle du pouvoir central.

- Ce Parti s'est embarqué dans une mécanique dangereuse car :
- en prétendant défendre « la liberté », il apparaît comme opposé au pouvoir des Comités de base ;
 - sa tactique l'amène à un anti-communisme... et à déchainer des forces de Droite qui l'utilisent manifestement.

3°) LES RELATIONS SYNDICATS-PARTIS

Notre délégation a été de prime abord surprise, sinon choquée, des sentiments « anti-Partis » des militants « base Front Unitaire des Travailleurs (FUT) ». Plus exactement, ces camarades (qui, pour beaucoup, militent individuellement dans des Partis) **refusent que la conduite du processus révolutionnaire soit confisquée à leur profit par les Partis.**

Réduire la révolution à la prise en main du pouvoir central par les Partis leur paraît dangereux dans la mesure où cela aboutirait :

- soit à une mobilisation populaire insuffisante permettant le retour de la Droite ;
- soit à l'instauration d'un régime de style ou bien stalinien **si le rapport de forces joue en faveur du PC, ou bien social-démocrate s'il s'agit du PS.**

Nos camarades entendent que les Partis existent, c'est le respect de la pluralité et qu'ils soient des moyens d'élaboration, de propositions politiques et stratégiques permettant aux Travailleurs de choisir librement la voie socialiste portugaise.

Malgré la difficulté que constitue le manque de préparation de bon nombre de leurs concitoyens (il y a 50 ans de dépolitisation derrière), les militants de la base FUT estiment que la mise en place de **Comités Populaires** ne peut être retardée et constitue, dans le processus actuel, **la chance historique de la révolution de bâtir une Société Autogestionnaire.**

Nous ne pouvons cacher que notre délégation a été très largement convaincue, compte tenu des choix que nous faisons à la CFDT et même si nous devons nous garder de toute projection hâtive sur ce que pourrait être la voie française !

C'est que, pour le présent et pour l'avenir, il est **quasiment impossible de faire des comparaisons entre :**

- **une Société portugaise** héritant de 50 ans de dictature, aux structures féodales, peu industrialisée, mal remise de guerres coloniales, à l'économie essentiellement marchande, **privée de Partis** pendant le fascisme,
- **et une Société française** où la « démocratie » parlementaire, l'influence des Partis, le niveau de développement, etc. ne pourraient amener qu'un processus différent.

Ceci ne veut pas dire — on l'aura néanmoins compris — qu'il n'y a pas de leçons à tirer de l'expérience portugaise.

LA SITUATION SYNDICALE

Au lendemain du 25 avril 1974, date du renversement du régime fasciste portugais, le 27 exactement, l'**Intersyndicale** tient sa première réunion et organise la grande manifestation du 1^{er} mai.

L'**Intersyndicale** se développe rapidement : 220 Syndicats pour lesquels cotisent 2 millions de travailleurs sur 2,5 millions. Les Directions

syndicales sont prises d'assaut, mais cette conquête des structures par le sommet ne font pas réellement des syndicats, il reste à faire tout un travail à la base.

Le Portugal, c'est donc un **syndicalisme unique en apparence, l'intersyndicale, mais diversifié en réalité**, car traversé d'innombrables courants PC, Base FUT (Front Unitaire des Travailleurs), Extrême-Gauche.

Regardons plus précisément ce qui se passe dans les Banques.

1°) LE ROLE IMPORTANT DES TRAVAILLEURS DES BANQUES

Il est de notoriété que les travailleurs des Banques ont joué et continuent de jouer un grand rôle, dans l'**action commune des Travailleurs**, depuis le renversement du régime fasciste.

Sous l'angle structurel de l'économie portugaise, le secteur bancaire revêt une importance primordiale. Toutes proportions gardées, il a une puissance beaucoup plus grande que les Banques françaises qu'il détient par des participations industrielles très substantielles. En clair, **les Banques sont propriétaires d'une large fraction du capital industriel**.

Leur nationalisation, par contre-coup, a rendu l'Etat propriétaire de secteurs entiers de l'économie.

Quant au niveau de conscience des travailleurs des banques, il semble être le fait de deux aspects essentiels :

- un niveau d'instruction nécessaire à l'embauche se situant par comparaison entre BEPC et BAC, permettant une meilleure politisation (surtout lorsque l'on sait qu'après 50 ans de fascisme, un pourcentage important de la population est analphabète) ;
- ensuite, l'importance du rôle de Directions Syndicales politisées et très actives sous l'ancien régime.

Dès le 25 avril 1974, les travailleurs des banques se sont organisés pour empêcher le sabotage économique de la part de la bourgeoisie et des capitalistes. Cette action s'est développée après le départ de SPI-NOLA et particulièrement depuis la **nationalisation** intervenue le 14 mars 1975.

La vigilance à l'égard de tout sabotage économique semble être la préoccupation actuellement la plus importante de nos camarades des Banques.

2°) LA NATIONALISATION DES BANQUES

Le 11 mars 1975, les banques ont été occupées et les syndicats ont fait savoir au Mouvement des Forces Armées (MFA) qu'il n'était pas question de les rouvrir tant qu'il y aurait des risques de sabotage économique. En réponse, le pouvoir décidait rapidement (3 jours après) la **nationalisation de toutes les Banques** (à l'exception de 3 Banques étrangères : le Crédit Franco-Portugais, filiale du CL, la Bank of London and South America et une Banque brésilienne qui ne représentent que 5 % de l'ensemble du secteur bancaire).

Bon nombre d'anciens dirigeants ont fui à l'étranger, quelques-uns parmi les plus compromis ont été « mis à l'ombre » et sont actuellement en résidence surveillée. La quasi-totalité des hauts états-majors a été remplacée.

La gestion des Banques est assurée par des **Commissions Administratives** (de 6 membres maximum) remplaçant les anciens Conseils d'Administration. Leurs membres ont été choisis par le Gouvernement

sur des listes fournies par les Syndicats (lesquels ayant consulté les Commissions de travailleurs de chaque Banque). Ce sont des membres du Personnel connus pour leur anti-fascisme et, à des degrés divers, pour leurs options progressistes (majorité de Cadres, puisque l'autre critère était la connaissance technique approfondie de la Banque, mais pas obligatoirement).

Les Syndicats insistent sur le fait qu'ils se refusent à gérer les banques. Ils désignent simplement un observateur auprès des Commissions Administratives.

3°) L'ORGANISATION SYNDICALE DANS L'ENTREPRISE

Les travailleurs élisent 1 délégué par service. Le Syndicat assure matériellement le vote et en contrôle l'aspect démocratique, mais ne présente pas de candidats. Il s'agit d'un vote « préférentiel » : chaque employé inscrit sur son bulletin 2 noms et est élu le camarade ayant le plus de suffrage pour une durée d'1 an (un nouveau vote peut avoir lieu en cours de mandat à la demande de l'AG si le gars ne fait pas son boulot).

Le Délégué représente la base auprès du Syndicat et joue approximativement le rôle d'un DP français (conditions de travail, rémunérations, etc.).

4°) LE SYNDICAT

Par commodité, nous décrivons l'organisation du syndicat de PORTO et environs (il y a 3 syndicats Banque au Portugal : Nord autour de Porto, Centre autour de Lisbonne et Sud autour de Coimbra).

Le Syndicat groupe 12 000 adhérents, soit la totalité des employés de Banque de PORTO et de la région Nord. Il faut rappeler que l'adhésion était obligatoire du temps du fascisme, depuis le vote de la loi syndicale qui supprime cette obligatoire, 3 adhérents seulement ont rendu leur carte...

Au 25 avril 1974, il est apparu que le Parti Communiste (PC) — seule force véritablement organisée — contrôlait la quasi-totalité des Syndicats (ce qui ne veut pas dire que nombre de militants non communistes, notamment dans la Banque, n'avaient pas mené une dure bagarre anti-fasciste).

Depuis la promulgation de la loi syndicale (consacrant l'unité), les travailleurs ont, dans plusieurs secteurs, mis en place des équipes non communistes (Base Front Unitaire des Travailleurs - FUT).

C'est le cas du Syndicat Banque de PORTO et du Nord depuis janvier 1975 (6 200 votants : 4 100 pour la liste unitaire « apartidaire », 2 100 pour la liste PC). Le Syndicat refuse toute dépendance vis-à-vis des Partis et élabore sa stratégie de manière autonome. Ses militants appartiennent en majorité à un Parti (MES - UDP - PS) et sont essentiellement d'origine chrétienne progressiste, anarchiste, etc.

Le succès électoral du Syndicat — selon ses propres militants — est quelque peu ambigu : il y avait un vote pro ou anti PC.

La « base Front Unitaire des Travailleurs » est une Organisation de tendance (à laquelle appartient le Syndicat de PORTO) au sein de l'intersyndicale. Elle édite ses propres publications. Elle se fait entendre au sein de l'inter, notamment par la voie des militants Banques qui font partie du Secrétariat National.

EN CONCLUSION

Nous avons pensé intéressant de communiquer aux Militants HA-CUI-TEX cet apport d'information de nos camarades des banques que nous remercions au passage.

Il convient maintenant de continuer nos recherches d'informations sur le plan de son évolution globale bien sûr, mais aussi sur les transformations concrètes qui se sont réalisées sous la pression des travailleurs dans les entreprises et la société portugaise.

Disons, pour terminer, que la Fédération a diffusé sur son initiative et avec la CGT un communiqué commun sur le Portugal, chaque section l'a reçu dans l'inter-branches du 15 septembre 75. Nous le reproduisons ci-dessous.

COMMUNIQUE COMMUN DES FEDERATIONS CGT - CFDT TEXTILE - HABILLEMENT - CUIRS ET PEAUX SUR LE PORTUGAL

Les Fédérations CFDT et CGT Textile - Habillement - Cuir et Peaux condamnent les actions de violences à l'encontre des communistes et des forces représentatives de la classe ouvrière tant syndicales que politiques.

Les appels et les actes de violence de la Droite visent à remettre en cause les acquis et le processus engagé depuis le 25 avril 1974.

En effet, de profonds changements sont intervenus pour le peuple portugais, notamment : création d'un salaire minimum garanti, augmentation prioritaire des plus bas salaires, la mise en place d'une garantie de ressources (de type Sécurité Sociale), les nationalisations, possibilités de s'exprimer sans contrainte, de s'organiser dans les entreprises, les quartiers, les localités, la liberté d'expression et d'association, ...

Ce sont ces acquis considérables que les capitalistes portugais, l'ancienne classe dirigeante et ses alliés, ne peuvent admettre.

Face au danger qui menace la jeune démocratie portugaise et, avec elle, ses objectifs d'une société démocratique et socialiste, les Fédérations CGT et CFDT souhaitent que l'union des forces ouvrières et démocratiques se réalise à tous les niveaux.

Elles dénoncent la complicité du gouvernement Français qui accueille, protège et favorise l'activité politique réactionnaire de Spinola visant le retour d'un gouvernement de Droite au Portugal.

Les Fédérations CFDT et CGT appellent les travailleurs de leurs professions à affirmer leur solidarité au peuple Portugais en lutte, à l'Intersyndicale et aux organisations politiques décidées à défendre les libertés, à construire la démocratie pour ouvrir la voie au Socialisme.

Paris, le 10 septembre 1975

Des points de repère pour une préparation collective

Tous les Militants abonnés au bulletin HACUITEX ont reçu le rapport préparatoire au Comité National. Il est nécessaire que tous les Militants discutent collectivement à partir de ce rapport pour :

- Analyser et réfléchir à la situation actuelle des travailleurs,
- Rechercher les réponses à apporter,
- Etre toujours plus efficace dans notre pratique syndicale,
- Plus concrets dans notre fonctionnement,
- Et plus déterminés dans le renforcement de la CFDT.

Nous ne résumerons pas le contenu, mais nous situons ci-après les pistes du travail collectif à faire à tous les niveaux.

LA SITUATION DES TRAVAILLEURS

- Vérifier si l'analyse faite par le conseil fédéral de juin correspond à la réalité,
- Noter les points d'accord et de désaccords ou les insuffisances,
- Compléter l'analyse faite en juin à l'aide de la grille proposée sur la couverture du rapport.

LES OBJECTIFS

- Dans la situation sociale économique et politique actuelle, quels objectifs mettre en avant dans les entreprises, au plan des branches et de l'interprofessionnel national concernant :
 - l'Emploi,
 - les conditions de travail,
 - les libertés,
 - les salaires.

LES METHODES D'ACTION

Avec les objectifs, quelles méthodes d'action proposer aux travailleurs tenant compte de la situation et de notre volonté de changer la société ?

Peut-on se contenter de l'action dans l'entreprise ou n'est-il pas nécessaire de l'articuler avec une action d'ensemble mettant en cause la politique sociale et économique du pouvoir patronal et gouvernemental.

NOTRE PRATIQUE SYNDICALE JOURNALIERE

S'interroger sur la relation entre la situation générale et l'action que nous menons chaque jour dans l'entreprise :

- Nos contacts avec les travailleurs,
- Nos pratiques d'informations écrites ou parlées,
- L'élaboration des revendications,
- L'utilisation des droits syndicaux : DP — CE — RS — DS — etc.,
- La pratique des mouvements de masse.

Important aussi de s'interroger sur le rôle des adhérents parmi les travailleurs essayer de voir également le rôle des Militants CFDT., leurs responsabilités, leurs besoins notamment en Formation et Information (d'où abonnement et lecture collective...). Ce qui nous amènera à nous interroger sur la Formation, son contenu, la nécessité d'un plan de formation et par là d'un plan de travail, ce qui nous ramène à l'organisation, au fonctionnement syndical.

REFORCER LA CFDT

Le renforcement de l'Organisation est lié à notre pratique, s'interroger aussi sur l'effort et les résultats en matière de recrutement dans les entreprises mais aussi sur l'implantation de nouvelles sections.

DIMENSION POLITIQUE DE NOTRE ACTION

Il faut poursuivre la réflexion engagée dans l'organisation et aborder ce point par la pratique que nous en avons concernant :

A) - L'attitude des travailleurs par rapport à la politique en général ?

Celle des adhérents, des Militants CFDT, y a-t-il par rapport au politique la même approche de classe que sur le terrain social et économique.

Quels sont nos rapports avec la politique sur le terrain de l'entreprise ?

- Cellules ou sections politiques,
- Diffusion d'information par les partis politiques,
- Intervention directe ou soutien en cours de conflit,
- Que penser des libertés politiques dans l'entreprise,
- Est-ce que ça nous pose des problèmes pour notre pratique syndicale,
- Comment sont-ils résolus ?

B) - S'interroger aussi et voir comment en tant qu'organisation de la classe ouvrière nous participons à la conquête du pouvoir politique avec les partis se réclamant du socialisme.

Poursuivre également la réflexion syndicale sur la transition au socialisme et au rôle du syndicat et des travailleurs dans cette période. Le Portugal peut nous aider à mieux comprendre l'importance et notre responsabilité syndicale.

DEBATTRE DANS TOUS LES SYNDICATS ET SECTIONS

Tous les militants et militantes des sections et syndicats doivent se mettre rapidement au travail, et réfléchir collectivement. Tous ne seront pas au PUY. MAIS L'ENSEMBLE DES TRAVAUX DES REGIONS afin que les réflexions apports d'expériences, etc. remontent au Comité National du Puy.

De plus, ce travail ne doit pas servir uniquement à une confrontation au Comité National, il faut aussi décider dans la section, le syndicat, le secteur ou la région — comment se poursuivra le travail réalisé et surtout comment toute cette réflexion collective va se concrétiser dans le fonctionnement et la pratique syndicale de tous les jours.

Ce sont les buts du 3^e Comité National HA.CUI.TEX.

Expérience de recrutement et organisation d'une section

Une expérience qu'il nous faut connaître pour en tirer des leçons. Avec les camarades de la section CFDT CANSELIER, nous pouvons réaffirmer que :

- Le recrutement doit être l'affaire de toute la section, les adhérents devant en être partie prenante,
- Les contacts, les informations sont nécessaires vis à vis des travailleurs pour les convaincre,
- Une section qui s'appuie sur un seul responsable risque à terme de disparaître,
- La formation, le partage des responsabilités sont le plus sûr garant pour qu'elle se maintienne et se développe...

Dans chaque section, il nous faut faire notre propre bilan et prendre des décisions pour développer la CFDT avec la participation du plus grand nombre de travailleurs.

L'ENTREPRISE...

Les fils de M. CANSELIER (chaussures femmes) à CHOLET, Maine-et-Loire, emploient beaucoup de femmes. Deux usines, une à CHOLET avec 300 salariés dont un bon nombre d'étrangers — surtout Portugais (aises), l'autre à 10 km : TREMENTINES avec 80 salariés. Trois patrons et leur encadrement qui prennent les ouvrières (ières) pour des êtres inférieurs.

SITUATION DES TRAVAILLEURS

Salaires très bas, même parfois garanties non respectées. Brimades en tout genre et mises à pieds de la part de certains chefs et de la contremaîtresse de la piqûre. Encadrement souvent incompté. Problèmes d'application de la convention collective nationale. Mauvaise organisation du travail.

DEMARRAGE D'UNE SECTION CFDT

En 1961, une section CFDT se met en place. La CGT y est présente mais ne restera qu'un an environ.

La section CFDT obtient des résultats et atteint 120 adhérents.

Malgré des efforts de partage de responsabilités, par manque de formation syndicale un seul responsable domine et le jour de son départ annonce le commencement de la fin de la section.

Effectivement, quelques mois après, il ne se fait plus de boulot syndical. Personne ayant de formation pour le remplacer. Donc PLUS D'ADHERENTS.

Un autre camarade reprendra plus tard la remise en route de la section, mais la même expérience se renouvellera encore, de 0 on remonte à 120 adhérents. Cette expérience a été de courte durée.

REDEMARRAGE ENERGIQUE

Ces échecs nous ont servi d'expérience. A signaler néanmoins que nous avons toujours réussi, même quelquefois in-extrémis, à faire des DP et CE. Mais à chaque interruption la direction reprenait des acquis. Alors les injustices flagrantes (non respect des minima garantis par exemple) nous permettaient de relancer la section par des séries de tracts et des réunions régulières avec la direction.

UNE DATE IMPORTANTE : LES ELECTIONS D'OCTOBRE 1974

A ces élections, un nouveau camarade (rentré à l'usine depuis un an) ayant une bonne expérience syndicale, remonte le moral aux autres délégués et les élections se passent très bien, malgré certaines appréhensions.

Avant de nous lancer à nouveau dans le RECRUTEMENT, il nous faut redevenir crédible auprès des travailleurs et pour cela, d'octobre 74 à février 75, date de la première réunion avec la direction, nous avons fait :

- des PERMANENCES à l'entrée de l'usine et au réfectoire pour discuter des problèmes avec les travailleurs (euses) et examiner les bulletins de paie,
- des REUNIONS le soir, par petits groupes, dans un café ou chez un responsable,
- des TRACTS reprenant les vrais problèmes actuels de l'usine.

DEBUT DU RECRUTEMENT

Il ne se fera qu'après une réunion avec la direction, suite à un tract dénonçant l'attitude du contremaître du finissage, brimant depuis longtemps les ouvrières qui nettoient les chaussures.

Ce tract virulant, fut très bien accueilli de l'ensemble du personnel, même sans avoir de bulletins d'adhésions dessus il a permis d'obtenir un bon nombre d'adhésions. Ce qui donna l'occasion de remercier ce chef sur le tract suivant.

— Suite aux réunions, beaucoup de personnes furent convaincues de faire d'autres adhésions.

— Une bonne série de tracts et un article de presse nous ont permis d'obtenir un rattrapage des bases sur les garanties.

TOUS RESPONSABLES DU RECRUTEMENT

- **LES DELEGUES** : un dialogue avec les ouvrières pour découvrir leur cas personnel et obtenir satisfaction auprès de la direction a permis des adhésions.
- **LES COLLECTEURS** : en discutant avec leurs camarades non-syndiqués (ées). Exemple : après avoir lu un article du bulletin aux adhérents proposant aux collecteurs (trices) de faire des adhésions auprès de leurs copines. Une collectrice, en 5 minutes avant l'heure d'embauche, a fait 3 adhésions.
- **LES ADHERENTS** : Certains affirment qu'il faut être beaucoup d'adhérents pour être plus fort. Ils se renseignent souvent du nombre d'adhérents obtenu. Ils ou elles en parlent entre camarades de travail. Il y a bien sûr des échecs, mais une prise de conscience se fait petit à petit. Cela nous permet parfois de récupérer des adhésions imprévisibles.

Certains jours, nous récoltions les bulletins par dizaine.

Pour nous, section CFDT CANSELIER, les non-syndiqués sont dans une situation irrégulière. Ce n'est pas leur faute, c'est à nous délégué de leur expliquer dans notre langage et à chaque occasion ce qu'est le syndicalisme et la section CFDT.

Pour arriver à l'adhésion, il faut un changement de mentalité. Nous essayons d'abord de discuter avec eux sur d'autres sujets, toutes les occasions sont bonnes comme prise de contact : vente du CE et autres activités — voyages — tracts — bulletins — affiches — mécontentements — non respect de la CCN — revendications — etc.

C'est facile de dire « j'ai essayé mais il ou elle ne veut pas se syndiquer. A-t-on vraiment pris les moyens pour y arriver ? ».

Ce n'est pas toujours facile, il y a des refus, cela représente beaucoup de travail, mais les résultats sont plus qu'encourageants : en 6 mois nous atteignons 150 ADHERENTS

● L'INFORMATION INDISPENSABLE

— **LES TRACTS** nous permettent d'obtenir satisfaction sur des revendications, face à une direction avec laquelle le dialogue constructif est impossible. Celle-ci ayant une bonne habitude des discussions et l'art de dévier la conversation sur d'autres sujets.

Nos tracts remettent en cause la bonne conscience de nos patrons. Les travailleurs les découvrent sous un autre jour.

Ils sont en général assez virulents lorsqu'ils sont destinés à certains chefs ou contremaîtrisse qui ont plus d'aptitudes pour le commandement à l'armée qu'à l'usine. Nous obtenons dans ces cas de bons résultats, la direction étant obligée de prendre des initiatives.

Les tracts font réfléchir les travailleurs sur leurs problèmes à partir de leurs propres réactions. Ils amènent une prise de conscience de leur vie d'exploités qui se concrétise souvent par l'adhésion.

Si les tracts sont très bien lus et accueillis par les travailleurs, ils sont aussi très bien lus par la direction, mais pas si bien accueillis. Elle nous l'a dit plusieurs fois. C'est aussi un moyen de pression auprès de l'encadrement qui s'en méfie beaucoup. Un tract personnalisé ne fait jamais plaisir à un chef (surtout s'il est réclamé par son personnel !).

Le jour de la distribution, c'est la joie parmi les travailleurs (euses) et bien souvent cela amène des adhésions.

— **LE BULLETIN AUX ADHERENTS** — On est mandaté par les travailleurs pour faire notre mission de délégué, il doit être informé. Mais l'adhérent doit être privilégié. C'est pour cela que nous faisons chaque mois un petit bulletin intitulé « ENTRE NOUS ». Il est réclamé par les adhérents, car il contient des articles clairs, variés et intéressants. Il est en outre, un excellent moyen de formation pour les délégués qui le préparent.

Opération 1 + 1 = 2

Dans ce bulletin, nous avons proposé l'opération 1 + 1 = 2 c'est-à-dire, si chaque adhérent fait de son voisin, voisine, copain ou copine de travail, un autre adhérent, au lieu qu'il soit seul on passe à 2. En réalité cela permettrait de doubler le nombre d'adhérents.

Si cette idée n'a pas obtenu le résultat escompté, elle a toujours permis des dialogues entre adhérents et non adhérents, le résultat sera toujours payant un jour ou l'autre. La prise de conscience se fait lentement mais sûrement s'il y a continuité de l'information.

● PARTAGE DES RESPONSABILITES DANS L'EQUIPE

Ce n'est certainement pas encore parfait, mais nous essayons de partager les responsabilités par :

— une bonne équipe de 25 collecteurs,

- deux délégués sont responsables de la distribution des tracts,
- un délégué est trésorier responsable du collectage,
- les articles du bulletin sont partagés suivant les capacités de chacun,
- des réunions préparatoires et avec la direction sont faites chaque mois — nous partageons les revendications à débattre avec la direction,
- des réunions avec les collecteurs et chaque fois qu'on nous le demande sont faites à l'extérieur de l'usine,
- les heures de délégation sont mieux prises chaque mois,
- un camarade habitué fait les tracts parfois seul, mais les idées sont recueillies avant et le projet est lu, vérifié et corrigé avec plusieurs délégués avant de l'envoyer à la frappe à l'UL.

Nous avons souvent des échos de nos tracts par des personnes extérieures à l'entreprise. Ils sont lus en famille et parfois lus et affichés dans d'autres usines de Cholet.

UNE EQUIPE SOUDEE EN LIEN AVEC L'EXTERIEUR

- 3 camarades sont allés en session de formation. Nous en prévoyons d'autres pour cette année,
- plusieurs abonnements sont faits à Ha.Cui.Tex et syndicalisme-hebdo,
- déplacement à l'UL même pendant le travail si nécessaire,
- participation aux soirées de formation,
- participation aux réunions paritaires, au bureau du syndicat, au bureau de l'Union Régionale chaussure, au conseil de l'UL,
- nos tracts sont distribués aux responsables des sections Ha.Cui.Tex de Cholet, ils sont expédiés à la fédération à Paris,
- nous constatons une meilleure participation ouvrière aux meetings.

AMBiance TRANSFORMEE

- petit à petit les cas personnels sont résolus,
- les chefs respectent mieux le personnel,
- de nouveaux militants se dégagent,
- meilleurs contacts avec le personnel, les problèmes parviennent plus rapidement aux délégués,
- bonne ambiance dans l'équipe de responsables,
- on se rend compte du nouveau rapport de force obtenu par le nombre d'adhésions,
- la direction est plus attentive devant cette nouvelle situation. De meilleures résultats sont obtenus.

L'AVENIR ?

- inquiétudes comme partout pour l'emploi,
- poursuivre le recrutement et la formation des délégués,
- nous commençons à préparer les élections pour octobre (l'article a été fait en juin dernier) en essayant de posséder une meilleure répartition de délégués par services. Nous pensons avoir un nombre suffisant de femmes dans la nouvelle équipe,
- une équipe structurée en utilisant mieux la presse syndicale,
- se faire respecter et obtenir satisfaction sur nos revendications,
- continuer nos responsabilités avec l'extérieur, cela nous est indispensable,
- la création d'un CHS — faire partager notre expérience de recrutement à d'autres sections — implantation dans l'autre usine CANSELIER.

CONCLUSION

Le recrutement est toujours possible, il suffit d'y croire et d'en prendre les moyens. La section CFDT des Ets Canselier — Cholet

SALAIRS TEXTILES NATURELS

PROPOSITION PATRONALE AU 1^{er} OCTOBRE 1975

La Réunion Paritaire Salaire du 25 septembre 1975 s'est terminée par une ultime proposition patronale :

- Poursuite de l'indexation sur l'indice des prix INSEE avec effet de 2 % au 1^{er} octobre. Ces 2 % sont majorés de 10 centimes une seule fois, le 1^{er} octobre et cela, au titre de l'amélioration du Pouvoir d'Achat.

La CFDT et la CGT ont fait connaître de suite leur refus de signer de telles propositions, trop éloignées des revendications.

La CGC a donné son accord en séance.

FO et CFTC viennent de faire connaître leur accord.

RESUME DES PROPOSITIONS PATRONALES

- Salaires réels : Les salaires effectifs continueront à évoluer par étapes de 2 % en fonction des variations de l'indice INSEE.

Indice INSEE	Majoration Salaire
153,3	2 %
156,4	2 %
159,5	2 %

L'indice du mois d'août qui a été connu fin septembre est à 153,8. L'augmentation de 2 % s'applique donc au 1^{er} octobre.

Cette augmentation d'octobre est complétée par une augmentation de 0,10 F de l'heure soit 17,40 F par mois — base 174 heures.

- Salaire de qualification — Il se calcule selon la formule :

$$K = 2,60 \times \frac{1}{100} + 4,29 = 6,89 \text{ au K 100}$$

- Salaire minima garanti

- Minima garantis Ouvriers et ETAM

- Avant 3 mois — 8,00 F/h — 1 392 F mensuels — base 174 h.
 - Après 3 mois — 8,11 F/h. — 1 411 F mensuels — base 174 h.

Il n'y a pas de formule pour définir les salaires minima garantis. En application de l'accord du 23 mars 1972 sur la structure des barèmes, ceux-ci sont revalorisés de façon à tendre vers une hiérarchisation continue entre les coefficients 100 et 400, les coefficients entre 190 et 220 étant plus revalorisés.

(Voir barème ci-après).

- Minima garantis Cadres :

- Salaire de qualification : Valeur du point mensuel : 810 F.

- Salaire minima garanti : Valeur du point mensuel : 897 F

POSITION CFDT SUR CETTE PROPOSITION PATRONALE

Même avec l'indexation des salaires, il y a baisse au Pouvoir d'Achat des Travailleurs du Textile.

Les dernières statistiques du Ministère du Travail le prouvent :

	Juillet 74	Juillet 75
Salaire horaire brut Textile	8,44	9,93

soit une progression de 17,7 % sur 1 an.

Mais cette progression du salaire horaire est annulée en partie à cause de la diminution importante des horaires dans nos branches. De 42,3 heures en juillet 74, l'horaire moyen est tombé à 40,2 heures, ce qui entraîne une diminution de salaire de 6,42 %. L'augmentation moyenne des salaires réellement perçus en 1 an n'aura donc été que de 10,1 %.

Si nous comparons cette progression des salaires a celle des prix, nous avons les résultats suivants :

	Progression des Prix selon Indice	Progression des Salaires	Diminution du Pouvoir d'achat
INSEE	11,1 %	10,1 %	— 1 %
CFDT	14 %	10,1 %	— 4 %
CGT	15 %	10,1 %	— 5 %

D'ailleurs le Ministère du Travail avait confirmé début juin que le Pouvoir d'Achat des Ouvriers entre octobre 74 et avril 75 avait baissé de - 4,59 %.

La CFDT affirme qu'il y a eu baisse du Pouvoir d'Achat dans le Textile et qu'elle ne peut signer des propositions qui ne permettent pas de rétablir la situation.

REVENDICATIONS

Avec les Travailleurs, engageons l'action pour :

- 1 700 F nets par mois pour 40 heures et garantis en cas de chômage, }
 - 300 F pour Tous,
 - La garantie collective au rendement doit devenir une garantie individuelle ce qui augmenterait le salaire garanti.

Dans toutes les entreprises, il faut informer les travailleurs et envisager les moyens d'action pour obtenir une augmentation supérieure à l'indexation qui est maintenant un dû.

L'indice INSEE étant calculé sur un budget mensuel de 4000 F, faisons appliquer l'indexation sur ce chiffre :

— 2 % \times 4 000 F = 80 F pour Tous + 0,10 F = 100 F pour Tous au 1^{er} octobre.

A chaque déclenchement de l'indice, revendiquons une somme fixe pour Tous.

BAREME DE SALAIRES OUVRIERS

Coefficients	Rémunération minima garantie		Garantie collective du rendement
	Taux horaire	Mensuel	
100 - 115	8,00 (1)	1 392 (1)	8,50 (2)
120	8,18	1 423	8,68
125	8,36	1 455	8,86
130	8,55	1 488	9,05
135	8,73	1 519	9,23
140	9,91	1 550	9,41
145	9,10	1 583	9,60
150	9,28	1 615	9,78
155	9,46	1 646	9,96
160	9,65	1 679	10,15
165	9,83	1 710	10,33
170	10,01	1 742	10,51
175	10,20	1 775	10,70
180	10,38	1 806	10,88
185	10,56	1 837	11,06
190	10,75	1 871	11,25
195	10,93	1 902	11,43
200	11,11	1 933	11,61
205	11,30	1 966	11,80
210	11,48	1 998	11,98

(1) — Après 3 mois de présence, porté à 8,11 et 1 411 F mensuel —
base 174 h.

(2) Après 3 mois — 8,61

PAIEMENT DU CHOMAGE PARTIEL

Indemnité horaire pendant 13 semaines

Toute heure de chômage est indemnisée sur la base de la rémunération horaire minimum garantie nette de l'intéressé, allocation d'Etat comprise.

Signalons que depuis le 28 juillet, les indemnités d'Etat sont :

- 2,50 F/h pour les 80 premières heures de chômage,
- 3,50 F/h entre 80 et 160 heures,
- 4,50 F/h au-delà des 160 heures.

La majoration pour personne à chaque (0,84 F/h) vient en plus de la rémunération minimum garantie nette.

Etant donné les différences dans les retenues pour charges sociales, nous avons supprimé la colonne qui donnait le montant de l'indemnité. Chacun est à même de calculer cette indemnité en fonction des charges sociales.

Précisons que les 13 semaines ne se calculent pas par année civile (1^{er} janvier 31 décembre) mais, avec comme point de départ, le début de la période de chômage. Le chômage ayant démarré fin 1974, une nouvelle période démarre et il faut faire appliquer la garantie des 13 semaines.

Indemnité après 13 semaines

Chaque heure est indemnisée à raison de 48 % de la rémunération minima garantie avec un minimum égal à 52 % du minimum professionnel, soit un minimum de 4,16 F/h avant 3 mois et 4,22 F/h après 3 mois de présence.

A cette indemnité ainsi définie s'ajoutent les indemnités d'Etat de 2,50 — 3,50 ou 4,50 selon la durée du chômage (voir plus haut).

En tout état de cause, l'indemnité perçue ne peut être inférieure à 7 F indemnité d'Etat comprise, la majoration pour personne à charge

venant en plus. Ce minimum de 7 F s'applique surtout dans les 80 premières heures de chômage en dessous du coefficient 155.

BAREME DE SALAIRE EMPLOYES, TECHNICIENS, AGENTS DE MAITRISE

Coefficients	Minima garantis mensuels base 174 heures	Coefficients	Minima garantis mensuels base 174 heures
100 - 115	1 392 (1)	240	2 248
120	1 423	245	2 290
125	1 455	250	2 333
130	1 488	255	2 375
135	1 519	260	2 417
140	1 550	265	2 459
145	1 583	270	2 500
150	1 615	275	2 542
155	1 646	280	2 584
160	1 679	285	2 626
165	1 710	290	2 667
170	1 742	295	2 709
175	1 775	300	2 751
180	1 806	305	2 793
185	1 837	310	2 834
190	1 871	315	2 876
195	1 902	320	2 918
200	1 933	325	2 960
205	1 966	330	3 002
210	1 998	335	3 043
215	2 039	340	3 085
220	2 081	345	3 127
225	2 123	350	3 170
230	2 165	355	3 212
235	2 206	360	3 254

(1) — Après 3 mois de présence — porté à 1 411 F mensuels.

SALAIRS MINIMA GARANTIS INGENIEURS ET CADRES

Position	Coefficient	Rémunération minima garanti
A) Débutants	300 330 360	2 751 3 002 3 254
B) Ingénieurs et Cadres confirmés	400 450 500 550 600 650	3 588 4 037 4 485 4 934 5 382 5 831
Position supérieure	800	7 176